

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT 2026

CAP'RURALITÉ**Dossier de candidature**

**Dossiers à transmettre au plus tard le
25 SEPTEMBRE 2026 À MINUIT**

Associations • SIAE • Gestionnaires de MARPA

Avant de remplir ce dossier

Nous vous invitons à prendre connaissance du cahier des charges Cap'Ruralité 2026 avant de compléter cette fiche de candidature.

Une fiche doit être complétée par demande. La demande peut porter sur un projet, un investissement, ou un projet comprenant un investissement.

Axes de l'AMI : MARPA • Santé mentale des adolescents en zone rurale • Insertion / alimentation • Mobilité.

Dépôt du dossier

Date limite : vendredi 25 septembre 2026 à minuit.

Modalité d'envoi : transmission du dossier complet et de l'ensemble des pièces justificatives en un seul envoi à l'adresse suivante :

capruralite.blf@franchecomte.msa.fr

Objet du message : Cap'Ruralité 2026 – Nom de la structure – Nom de la demande

Tout dossier incomplet à la date de clôture ne sera pas examiné.

Pièces à joindre au dossier

- ☐ Le présent dossier de candidature dûment complété
- ☐ Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de la structure
- ☐ Les statuts à jour de la structure
- ☐ Le dernier rapport d'activité disponible
- ☐ Les derniers comptes annuels approuvés
- ☐ Composition du Conseil d'Administration
- ☐ Un extrait de la déclaration au J.O

Pour toute demande d'investissement :

- ☐ Un ou plusieurs devis permettant d'apprécier le coût de l'investissement
- ☐ Le plan de financement de l'investissement
- ☐ Le cas échéant, les autorisations nécessaires à sa réalisation

1. Identification du porteur

Nom de la structure

N° SIRET

Adresse du siège

Commune / Département

Site internet

Type de structure :

- ☐ Association
- ☐ Structure d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)
- ☐ Gestionnaire de MARPA

Précision SIAE / MARPA

Responsable légal·e

Personne référente

Courriel

Téléphone

2. La demande en bref

Intitulé de la demande

Nature de la demande :

- ☐ Projet

- ☐ Investissement
- ☐ Projet comprenant un investissement

Axe principal :

- ☐ MARPA
- ☐ Santé mentale des adolescents jeunes en milieu rural
- ☐ Insertion / alimentation durable et solidaire
- ☐ Mobilité

Territoire concerné**Description synthétique de la demande**

Présentez en quelques lignes le projet et/ou l'investissement sollicité.

3. Besoin identifié et bénéficiaires

À quel besoin concret votre demande répond-elle ?

Décrivez le constat de départ et les difficultés rencontrées.

Comment ce besoin a-t-il été identifié ?

Constats de terrain, diagnostic, données, échanges avec les bénéficiaires ou partenaires...

Quels sont les bénéficiaires concernés ?

Précisez leur profil

**Nombre prévisionnel de
bénéficiaires****Quelles spécificités du territoire rural renforcent ce besoin ?**

Éloignement, mobilité, isolement, accès aux droits ou aux services, précarité, vieillissement, offre insuffisante...

Existe-t-il déjà des réponses sur le territoire ? Si oui, lesquelles et en quoi votre demande est-elle complémentaire ?

4. Objectifs et impacts attendus

Votre demande contribue-t-elle à :

- | | |
|---|--|
| ☐ Renforcer l'autonomie et le pouvoir d'agir | ☐ Faciliter l'accès aux droits, aux soins ou aux services |
| ☐ Prévenir les situations de fragilité | ☐ Réduire l'isolement et renforcer le lien social |
| ☐ Favoriser l'insertion sociale ou professionnelle | ☐ Améliorer les conditions de vie ou d'accompagnement |
| ☐ Maintenir ou renforcer un service de proximité | ☐ Réduire les inégalités liées à la ruralité |

Quels changements concrets attendez-vous pour les bénéficiaires ?

Quels impacts attendez-vous pour le territoire rural ?

Accès à un service, maintien d'une offre de proximité, couverture territoriale, coopération locale, etc.

5. Développement de la proposition

Décrivez les actions prévues et les principales étapes de mise en œuvre.

Pour une demande d'investissement seule, décrivez l'usage prévu et les conditions de mise en service.

Quels moyens humains, techniques et matériels seront mobilisés ?

6. Partenariats et ancrage territorial

Quels partenaires sont mobilisés et quel sera leur rôle ?

Précisez également les partenaires financiers, le cas échéant.

Comment la demande s'articule-t-elle avec les dispositifs ou acteurs déjà présents sur le territoire ?

7. Calendrier prévisionnel

Date prévisionnelle de début

Date prévisionnelle de fin

Calendrier / grandes étapes

8. Si votre demande concerne un projet

Quels sont les objectifs opérationnels du projet ?

Quels résultats attendez-vous à l'issue du projet ?

Comment le projet pourra-t-il se poursuivre ou produire des effets au-delà du financement MSA ?

9. Si votre demande concerne un investissement

Règle de financement : la participation de la MSA de Franche-Comté ne pourra pas excéder 50 % du montant total de l'investissement prévu.

Le solde devra être financé par autofinancement et/ou par d'autres financements publics ou privés. La recherche de cofinancements est encouragée, autofinancement compris.

Présentez et justifiez précisément l'investissement demandé.

En quoi cet investissement améliorera-t-il le fonctionnement de la structure ou le service rendu aux bénéficiaires ?

Comment seront assurées son utilisation, son entretien et sa pérennité ?

Montant total de
l'investissement prévu

Montant sollicité auprès de la
MSA

Part MSA dans
l'investissement (%)

Montant de l'autofinancement

Autres cofinancements

10. Évaluation

Comment évalueriez-vous les effets de votre action ou de votre investissement ?

Indicateur n°1 – “Nous aurons réussi si...”

Précisez l'indicateur et la méthode de recueil.

Indicateur n°2 – “Nous aurons réussi si...”

Précisez l'indicateur et la méthode de recueil.

Autres indicateurs éventuels

11. Demande de financement

Le montant de l'aide sera déterminé au regard de l'intérêt de la demande, de son coût, de la situation et des capacités financières de la structure, des autres financements mobilisés et de l'enveloppe disponible au titre de Cap'Ruralité.

La MSA pourra retenir tout ou partie des dépenses présentées et attribuer un financement inférieur au montant sollicité.

Coût total de la demande	
Montant sollicité auprès de la MSA	
Autofinancement	
Cofinancements acquis	

12. Budget prévisionnel

Présentez un budget prévisionnel équilibré. Si la demande associe un projet et un investissement, distinguez clairement les dépenses d'investissement.

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Prestations / interventions		MSA	
Achats de fournitures / petit matériel		Autofinancement	
Frais de personnel directement liés au projet		Cofinancements publics	
Communication / déplacements / locations		Cofinancements privés	
Investissements (à distinguer clairement)		Participations / autres recettes	
Autres dépenses (préciser)		Contributions volontaires en nature	
TOTAL		TOTAL	

Précisions sur le budget et le plan de financement

Précisez les financements acquis / sollicités, les montants, et toute information utile à l'instruction.

13. Engagements du bénéficiaire

En cas d'attribution d'un soutien, la structure s'engage à :

- ☐ utiliser l'aide conformément à l'objet pour lequel elle a été attribuée ;

- ☐ informer la MSA de toute évolution significative de la demande ;
- ☐ conserver les justificatifs des dépenses financées ;
- ☐ faire mention du soutien de la MSA de Franche-Comté dans sa communication ;
- ☐ transmettre à l'issue de l'action un bilan permettant d'apprécier son utilisation et ses principaux résultats ;
- ☐ transmettre, lorsque cela est possible, des visuels (photos de l'action ou de l'investissement) ;
- ☐ fournir, pour les investissements, les justificatifs d'acquisition ou de réalisation qui pourront être demandés avant le versement du solde.

14. Validation de la candidature

Nom et fonction du signataire

Date

Signature

Contact et dépôt

Date limite de dépôt : 25 septembre 2026 à minuit.

Adresse de contact et dépôt : capruralite.blf@franchecomte.msa.fr

Pour le dépôt d'un dossier, bien respecter ce formalisme :

Objet du message : Cap'Ruralité 2026 – Nom de la structure – Nom de la demande

Les dossiers recevables feront l'objet d'une instruction par la MSA de Franche-Comté. La MSA pourra demander des éléments complémentaires au cours de l'instruction.